

Ref : CFVU2023/D23-1001

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CFVU)
DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2023**

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS
AU CONSEIL DE LA COMPOSANTE CLEFF DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

➤ La commission formation et vie universitaire (CFVU) de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance 19 octobre 2023 réunie sous la présidence de séance de Madame Marie Mellac (vice-présidente de la CFVU),

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu les statuts en vigueur de la composante CLEFF de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu l'appel à candidatures adressé le 18/09/2023 en direction des élus étudiants de la CFVU,

Considérant les trois candidatures reçues dans le cadre de cet appel,

Le quorum ayant été constaté en début de séance,

➤ Après déroulement de l'élection en séance de la CFVU et conformément au procès-verbal afférent,

➡ DÉCIDE

Article 1 - Résultats du vote :

- Pour la candidature de BARROS Alexandre :

| | |
|---|----|
| Nombre de membres présents : | 10 |
| Nombre de membres représentés : | 11 |
| Nombre de votants : | 21 |
| Nombre d'abstention(s) : | 0 |
| Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s) : | 0 |
| 2Nombre de suffrages obtenus par BARROS Alexandre : | 21 |

- Pour la candidature de DIRIK Büşra :

| | |
|---|----|
| Nombre de membres présents : | 10 |
| Nombre de membres représentés : | 11 |
| Nombre de votants : | 21 |
| Nombre d'abstention(s) : | 0 |
| Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s) : | 0 |
| Nombre de suffrages obtenus par DIRIK Büşra : | 21 |

- Pour la candidature de FERNANDEZ Andr ea :

| | |
|---|----|
| Nombre de membres pr sents : | 10 |
| Nombre de membres repr sent s : | 11 |
| Nombre de votants : | 21 |
| Nombre d'abstention(s) : | 0 |
| Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s) : | 0 |
| Nombre de suffrages obtenus par FERNANDEZ Andr ea : | 21 |

- Sont proclam s  lus au conseil de la CLEFF pour la dur e de leur mandat restant   courir   la CFVU :
- BARROS Alexandre ;
 - DIRIK B şra ;
 - FERNANDEZ Andr ea.

Article 2 - Ex cution de la pr sente d lib ration :

Madame la directrice g n rale des services par int rim est charg e de l'ex cution de la pr sente d lib ration.

Article 3 - Publication de la pr sente d lib ration :

La pr sente d lib ration sera transmise   Madame la rectrice de la r gion acad mique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'acad mie de Bordeaux, chanceli re des universit s d'Aquitaine. Elle sera publi e sur le site internet de l'universit  conform ment aux dispositions statutaires relatives   la publication des actes r glementaires de l'universit  Bordeaux Montaigne.

D lib r  par la CFVU,   Pessac, le 19 octobre 2023.



Le Pr sident,

Lionel LARR .

Publi  le :

19 OCT. 2023

Transmis   Mme la Rectrice de l'Acad mie de Bordeaux :

19 OCT. 2023